

Fonctionnement du processus d'éthique



LOCKHEED MARTIN 

INTRODUCTION

Les employés de Lockheed Martin ont en commun un engagement envers les normes d'éthique les plus rigoureuses, une responsabilité essentielle dans la promotion des valeurs de l'entreprise.

Le vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise est un responsable élu de la société, qui rend compte directement au chef de la direction et au comité des nominations et de gouvernance du conseil d'administration.

Le vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise supervise les efforts déployés au sein de l'entreprise pour promouvoir un environnement de travail respectueux et collaboratif, où les employés et autres individus peuvent poser des questions, exprimer leurs préoccupations liées à l'éthique, solliciter des informations ou signaler toute violation sans crainte de représailles.

Le vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelle gère le programme d'éthique et de conduite professionnelle et rend compte au vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise.

Les questions et réponses suivantes expliquent notre processus d'éthique et offrent les ressources pour répondre aux préoccupations de nos employés.



Quelle est l'incidence d'une conduite éthique sur les activités de Lockheed Martin ?

La réussite des activités de Lockheed Martin dépend de notre engagement en matière d'intégrité. Nous allons au-delà du simple respect des lois et de la réglementation. Nous exigeons un comportement éthique et entendons faire ce qui est juste chaque jour.

Tout commence par notre vision d'entreprise :

Être le leader mondial dans la réalisation des missions de nos clients, en renforçant la sécurité et contribuant aux progrès scientifiques.

Nous réaliserons notre vision en alignant nos pratiques professionnelles sur nos valeurs :

- *Faire ce qui est bien*
- *Respecter les autres*
- *Faire preuve d'excellence dans le travail*



Qui dois-je contacter si j'ai un problème, une question ou une préoccupation ?

En général, commencez par discuter de la situation avec votre superviseur ou votre directeur. Si cela n'est pas possible ou si votre directeur n'est pas en mesure de vous aider à résoudre le problème, continuez à en parler et à rechercher une solution.

Vous pouvez demander de l'aide à un certain nombre de personnes, notamment :

- Votre superviseur
- Votre directeur
- Votre chargé d'éthique
- Votre partenaire en charge des ressources humaines
- L'enquêteur pour l'égalité des chances en matière d'emploi
- Le service juridique
- Le service de sécurité
- Le service d'audit interne
- Le service environnement, sécurité et santé
- Le service d'assistance téléphonique de Lockheed Martin

Lockheed Martin est tenu de signaler au gouvernement certains actes répréhensibles corroborés. Ce devoir souligne l'obligation pour tous les employés de veiller à corriger ou signaler tout potentiel problème lié à l'éthique.

Pour vous aider à identifier votre chargé d'éthique ou signaler un problème :

- Consultez votre profil dans l'espace Enhanced White Pages de Lockheed Martin (ewp.global.lmco.com). Cliquez sur l'onglet Propriétés.
- Parcourez les profils de chargés d'éthique affichés pour votre usine.
- Appelez le service d'assistance téléphonique de Lockheed Martin : 1-800-563-8442
- Envoyez un courriel à corporate.ethics@lmco.com
- Consultez la rubrique Foire aux questions https://ethics.corp.lmco.com/New_Request

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions d'un chargé d'éthique, veuillez contacter le directeur de l'éthique du département.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du directeur de l'éthique d'un département, veuillez contacter le vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelle.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelle, veuillez contacter le vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise, veuillez contacter le vice-président principal, le conseiller juridique et le secrétaire corporatif.

Signaler des cas spécifiques au comité d'audit du conseil d'administration de Lockheed Martin

Les employés peuvent signaler des cas liés aux questions de comptabilité, de contrôle interne ou d'audit, et soumettre, en toute confidentialité et sous anonymat, des requêtes concernant leurs doutes en matières de comptabilité ou d'audit au comité d'audit du conseil d'administration de Lockheed Martin.

Pour soumettre une préoccupation au comité d'audit, vous pouvez contacter le bureau d'éthique de l'entreprise et votre cas sera transmis au président du comité d'audit du conseil d'administration.

À quoi pouvez-vous vous attendre après avoir contacté le bureau d'éthique ?

Votre chargé d'éthique est pour vous une personne-ressource. Pour toute question ou besoin de conseils, vous recevrez des indications de manière confidentielle, souvent au cours du même appel téléphonique. Votre chargé d'éthique pourra quelques fois vous mettre en contact avec un expert en la matière qui vous fournira des informations supplémentaires.

Dans certains cas, il faudra quelques jours pour obtenir les informations nécessaires pour vous guider.

Si vous avez un problème, êtes témoin d'une inconduite ou d'une infraction nécessitant une enquête, votre chargé d'éthique vous expliquera le fonctionnement du processus d'éthique.

Lorsque vous contactez le bureau d'éthique, voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

- Votre préoccupation est prise au sérieux.
- Vous êtes traité avec dignité et respect.
- Vous n'êtes pas obligé de révéler votre identité.
- La confidentialité de vos échanges avec le bureau d'éthique est garantie dans la mesure du possible.
- Vous êtes informé(e) de l'évolution de l'enquête.
- Une fois l'enquête terminée, les enquêteurs vous contactent pour vous dire si les allégations sont fondées ou non.

REMARQUE: Vous ne serez pas informé des mesures disciplinaires spécifiques prises à l'encontre du concerné de l'enquête, car sa vie privée doit aussi être protégée. En ce qui concerne le processus d'éthique décrit dans cette brochure, il peut y avoir des variations régionales en dehors des États-Unis qui peuvent s'appliquer en raison des lois locales sur l'emploi.

Vous ne serez jamais puni pour avoir signalé de bonne foi un problème au bureau d'éthique. Aucune personne en position d'autorité ne peut vous empêcher de le faire. Dans le cas contraire, elle s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Lockheed Martin ne tolère pas les représailles à l'encontre d'employés ayant fait savoir de bonne foi leurs préoccupations. En d'autres termes, vous n'aurez pas forcément raison, mais l'important c'est que les informations fournies soient vraies.

Les représailles constituent un traitement injuste ou inapproprié contre un employé qui a signalé une inconduite, déposé une plainte, aidé un autre à porter plainte, participé à une enquête interne de l'entreprise ou mené une enquête liée à l'éthique. Lockheed Martin ne tolérera pas de représailles à l'encontre de quiconque mène une enquête, participe à une enquête ou signale une inconduite, si cela est fait de bonne foi.

Il convient de noter qu'en général, le bureau d'éthique ne mène pas d'enquête sur le contenu des évaluations de performance, des notations de performance ou d'un plan d'amélioration des performances. Ces questions relèvent davantage de la compétence des ressources humaines et de vos supérieurs. Toutefois, si vous pensez que ces actions sont potentiellement liées à des représailles ou à des faits de discrimination, discutez-en avec votre chargé d'éthique.

Comment le bureau d'éthique promeut-il des normes éthiques rigoureuses chez Lockheed Martin ?

Le bureau d'éthique est une ressource d'information, de conseil et de résolution de problèmes pour tous les employés. Le programme d'éthique repose sur les valeurs de l'entreprise et le respect des lois, réglementations et politiques.

Nos chargés d'éthique forment les dirigeants et les employés sur les méthodes de promotion d'un environnement de travail positif, inclusif et éthique. Ils fournissent des ressources, communications, formations et outils visant à promouvoir et améliorer les normes rigoureuses et comportements éthiques chez Lockheed Martin.

Notre formation annuelle de sensibilisation à l'éthique est un outil clé qui aide les employés à comprendre et à résoudre les problèmes liés à l'éthique en milieu professionnel. En outre, une formation globale sur la conformité aux règles de conduite professionnelle, obligatoire pour tous les employés et assortie d'exigences supplémentaires pour certains publics cibles, propose des conseils et des informations sur des sujets importants en matière de conformité.

Comment contacter le service d'assistance téléphonique de Lockheed Martin ?

Un membre du comité d'éthique de l'entreprise assure l'assistance téléphonique du lundi au jeudi, de 8 h à 18 h (heure de l'est). Autrement, vous pouvez laisser un message vocal et un chargé d'éthique vous contactera le prochain jour ouvrable. Vous pouvez également nous contacter par courriel à l'adresse corporate.ethics@lmco.com.

Le service d'assistance téléphonique identifie-t-il l'appelant ?

Non. Le service d'assistance téléphonique a supprimé la fonction d'identification de l'appelant dont le numéro demeure masqué. Vous pouvez, si vous le souhaitez, signaler votre préoccupation de manière anonyme; cependant, nous serons probablement plus en mesure de résoudre votre problème si nous pouvons vous contacter pour obtenir des informations supplémentaires.

Le service d'assistance téléphonique enregistre-t-il les appels ?

Non. Les appels directs vers le service d'assistance téléphonique de Lockheed Martin ne sont pas enregistrés. Si vous laissez un message vocal confidentiel, celui-ci est définitivement supprimé une fois qu'un chargé d'éthique vous a contacté.

Lorsque j'appelle pour signaler un cas d'inconduite, quelles informations dois-je communiquer ?

Plus vous donnez d'informations, plus il sera facile de comprendre votre problème et de mener une enquête approfondie. Des détails tels que le nom de votre programme ou de votre unité commerciale, le lieu de l'inconduite présumée, le déroulement des événements, le nom de la personne concernée, ainsi que tout témoin nous aideront à comprendre

votre situation et à y trouver une solution.

Même si ce n'est pas obligatoire, nous vous encourageons à laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous tenir informé, vous poser des questions supplémentaires et vous communiquer les résultats de l'enquête.

Puis-je rester anonyme et suivre l'évolution de l'enquête liée à ma préoccupation éthique ?

Oui Nous vous communiquerons un numéro de référence à utiliser pour suivre l'évolution d'une enquête liée à l'éthique signalée. Vous pouvez également fournir une adresse de courriel ou un numéro de téléphone personnel que le chargé d'éthique utilisera pour vous informer et vous poser des questions.

Combien de temps faut-il pour boucler une enquête liée à l'éthique ?

Tout dépend de la nature et de la complexité des allégations. Une enquête peut prendre quelques jours ou plusieurs mois. Le temps moyen nécessaire pour boucler une enquête liée à l'éthique est d'environ 35 jours.

Quelle est la fréquence des signalements fondés ?

Environ 45 à 50 % des enquêtes portant sur des questions liées à l'éthique sont fondées. Les 50 à 55 % restants ne le sont pas. Ces statistiques indiquent que : (1) les données recueillies pendant l'enquête n'étaient pas l'allégation ou (2) les éléments étaient insuffisants pour confirmer l'allégation.

Que se passe-t-il généralement lorsqu'une enquête relative à l'éthique est fondée ?

Lorsqu'une allégation est fondée, le service de l'éthique transmet les résultats de l'enquête aux ressources humaines qui prendront les mesures disciplinaires appropriées.

Les mesures disciplinaires varient en fonction du type d'allégation et de la gravité de l'inconduite. Même si des mesures disciplinaires ou correctives ne vous semblent pas évidentes, en général, elles peuvent varier: le licenciement, la démission ou la retraite anticipée, la suspension, des avertissements écrits ou verbaux, ou des séances de coaching ou de conseil. Parfois, un employé contre qui une allégation est fondée peut être démis de ses fonctions de dirigeant.

Que peut faire un employé s'il n'est pas satisfait du résultat d'une enquête sur un cas lié à l'éthique non fondé qu'il a signalé ?

Si un employé qui s'est identifié comme la partie déclarante d'une enquête sur un cas lié à l'éthique non fondé a) estime que son problème n'a pas fait l'objet d'une enquête approfondie ou équitable ; et/ou b) dispose de nouvelles données qui devraient être examinées dans le cadre de l'enquête close, il peut demander un réexamen par courrier électronique au bureau d'éthique de l'entreprise à l'adresse suivante : corporate.ethics@lmco.com.

L'employé doit indiquer «Demande de réexamen» dans l'objet du message. Dans le message, il convient de préciser les coordonnées de la personne à contacter, ainsi que le motif spécifique de la demande de réexamen. L'employé peut s'attendre à recevoir une réponse dans un délai de 10 jours ouvrables.

Si la demande de réexamen est approuvée, un directeur de l'éthique d'un autre département que celui de l'employé réexaminera le dossier d'enquête et étudiera les informations fournies. Ils peuvent également contacter directement l'employé identifié pour obtenir des précisions ou des informations supplémentaires. La procédure de demande de réexamen n'est pas une nouvelle enquête sur l'allégation initiale, mais un réexamen de la documentation existante relative à l'enquête afin de déterminer si des mesures supplémentaires sont nécessaires. L'auteur de la demande recevra les résultats du réexamen dans un délai d'environ 10 jours ouvrables.

Si l'employé (partie déclarante) n'est toujours pas satisfait des résultats du réexamen, il peut demander un deuxième et dernier réexamen par le vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelle en suivant les mêmes étapes que celles décrites ci-dessus, mais en indiquant «Demande de réexamen par le vp» dans l'objet du courriel adressé au bureau d'éthique de l'entreprise.

Comment Lockheed Martin mesure-t-il l'efficacité de son fonctionnement du processus d'éthique ?

Le bureau d'éthique analyse régulièrement les données afin de dégager les tendances et d'examiner les informations relatives aux types de contacts reçus, aux allégations signalées, au taux de corroboration et au délai de réponse. Ces données sont communiquées à la direction, aux comités directeurs d'éthique et au comité des nominations et de gouvernance du conseil d'administration de Lockheed Martin pour discussion et analyse.

Les résultats de notre enquête périodique de recensement auprès des employés servent aussi à jauger l'efficacité du programme d'éthique, à travers des évaluations d'employés et des observations centrées sur l'éthique et l'intégrité.

Nous encourageons les parties qui signalent des cas et celles concernées à répondre au sondage de satisfaction volontaire et confidentiel sur leur expérience au cours du processus d'enquête sur l'éthique. Ces informations contribuent à améliorer le programme d'éthique.

Le bureau d'éthique procède également à des évaluations internes du programme d'éthique afin d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du programme, couvrant l'ensemble des activités sur une période de trois ans.

En cas de doute, exprimez-vous !

Si vous pensez qu'une violation de la loi, des réglementations, des politiques, des procédures ou du code de conduite a eu lieu, ou si l'on vous demande de les violer, ne restez pas silencieux.

Agissez en discutant de votre préoccupation avec votre superviseur ou votre directeur, votre chargé d'éthique, votre partenaire en charge des ressources humaines, votre enquêteur pour l'égalité des chances en matière d'emploi, le service juridique, le service de sécurité, le service d'audit interne ou le service environnement, sécurité et santé. Adressez-vous à la personne que vous êtes le plus à l'aise de consulter lorsque vous n'êtes pas sûr d'une situation et agissez.

COORDONNÉES

Si vous avez une question ou une préoccupation concernant un cas lié à l'éthique, discutez-en avec votre supérieur hiérarchique, le chargé d'éthique ou le bureau d'éthique de l'entreprise.

Appel : 800-LM ETHIC (800-563-8442)

Appels internationaux : Composez d'abord l'indicatif des États-Unis 01

Courrier postal : Bureau d'éthique et de la conduite professionnelle
Lockheed Martin Corporation 6801 Rockledge Drive MP-211 Bethesda,
MD 20817

Courriel : corporate.ethics@lmco.com

Foire aux questions : https://ethics.corp.lmco.com/Ask_Us_Main

Services d'assistance aux employés :

- **Aux États-Unis**, des services de conseil confidentiels sont disponibles via Optum EAP au 1-888-327-4562 (001-877-510-9664 pour les employés expatriés). Vous pouvez également visiter www.EAP4LMC.com (code d'accès : LMC). De plus, vous pouvez accéder à Optum EAP via Benefits Compass : www.lmbenefitscompass.com -> MyHealth -> Soutien au bien-être.
- **En dehors des États-Unis**, consultez le site Global EAP à l'adresse www.worldwideassist.co.uk (code d'accès : Lockheedmartin)
- **Australie et Nouvelle-Zélande**, veuillez consulter CareNow via TELUS Health. Visitez lockheedmartin.lifeworks.com/wellbeing.
Nom d'utilisateur : lockheedmartin, Mot de passe : Wellbeing.



ÉTHIQUES ET CONDUITE DES AFFAIRES

L'EXCELLENCE PAR L'INTÉGRITÉ

www.lockheedmartin.com/en-us/who-we-are/ethics.html

LOCKHEED MARTIN 